



Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 juin 2018

n° 079-18

Objet : *RS - Demande de subvention au titre du FSIL 2018 pour la construction du nouveau réservoir du Mollard dans le cadre de la restructuration de la production / distribution d'eau potable dans le secteur des Monts à Bassens*

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 37

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffent
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton
Cognin	Jean-Pierre Beguin
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 9

Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Pierre Duperier - Dominique Pommat - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 14 juin 2018

délibération n° 079-18

objet **RS - Demande de subvention au titre du FSIL 2018 pour la construction du nouveau réservoir du Mollard dans le cadre de la restructuration de la production / distribution d'eau potable dans le secteur des Monts à Bassens**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, indique que l'étude diagnostique de la chaîne du puits Joppet a mis en évidence la nécessité de restructurer l'unité de distribution d'eau potable du réservoir du Mollard, compte tenu de l'urbanisation prévue dans le secteur des Monts à Bassens et Saint-Alban-Leysse.

Afin d'établir les projets nécessaires à cette opération, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée après consultation au bureau d'études Hydrétudes (Bureau du 18 septembre 2008). Chambéry métropole - Cœur des Bauges assure la conduite d'opération.

Compte tenu des conclusions de cette étude, plusieurs aménagements et équipements ont été préconisés afin d'optimiser, renforcer et sécuriser cette chaîne de production. Parmi les aménagements proposés, figure dans les priorités l'augmentation du volume de stockage du réservoir du Mollard, jugé insuffisant.

Dans le cadre du Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL), il est proposé de solliciter de l'Etat une aide pour la construction d'un nouveau réservoir de 800 m³ en remplacement de l'ancien réservoir de 300 m³ construit en 1935.

Estimation de l'opération

Travaux : construction du nouveau réservoir de 800m ³ , démolition de l'ancien	756 000 €
Foncier : acquisition des parcelles supportant le réservoir, servitudes de passage	12 500 €
Plan et bornage	12 500 €
Etudes géotechniques	7 000 €
Contrôle, mission CSPS	3 000 €
Mission de contrôle technique des ouvrages	4 000 €
Maîtrise d'œuvre (marché Hydrétudes)	14 000 €
	<u>809 000 €</u>

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant les demandes de subventions,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : sollicite une aide de l'Etat, dans le cadre du Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL) au titre de 2018, pour la construction du nouveau réservoir du Mollard à Bassens,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette démarche,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 079-18

Objet de l'acte : RS - Demande de subvention au titre du FSIL 2018 pour la construction du nouveau réservoir du Mollard dans le cadre de la restructuration de la production / distribution d'eau potable dans le secteur des Monts à Bassens

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H21022H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21022H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018